

# Résolution sur le Bangladesh

2008/2617(RSP) - 10/07/2008

L'Assemblée a tenu un débat, conformément à l'article 115 du Règlement (débat sur des cas de violation des droits de l'Homme, de la démocratie et de l'État de droit), sur la situation au Bangladesh.

Le débat a été suivi du vote d'une proposition de résolution.